

Lettre GAC n°1 :

LETTRE FFGYM GRAND EST

REVUE DU COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST
GYMNASTIQUE ACROBATIQUE ÉDITION OCTOBRE 2025

Cette lettre de cadrage fait office de plan d'action pour tous les clubs GAC du Grand Est.

Indispensable pour tous les clubs compétitifs GAC,
elle informe et détaille les contenus, les calendriers,
les exigences et les programmes pour la saison 2025/2026.

GAC
2025-2026



Page 1

Nouveaux programmes

Page 2

Jugement, quotas et nouveauté

Page 3

Finale régionale et trophée fédéral par équipes

Page 4

Animation régionale

NOUVEAUX PROGRAMMES

ÉVOLUTION DES PROGRAMMES NATIONAUX

Vous trouverez ci-dessous quelques points majeurs sur la réglementation.

Pour les détails et la version officielle, veuillez vous reporter à la documentation présente dans la [base documentaire GAC du site fédéral](#).

À lire :

- [FFGym - Règlement technique GAc 2025-2026](#)
- [GAc - Brochure des programmes - Édition septembre 2025](#) : inclus depuis cette année en fin de document le récap des programmes libres ;
- [GAc - Lettre FFGym 2025-2026](#) : contient notamment le tableau synoptique ;
- [Lettre FFGym - Tenue de compétition des gymnastes féminines](#) : lettre sur l'autorisation de port de short en compétition.

Pour la brochure des programmes, surtout ne pas tout réimprimer 😊

- Réimprimer les pages de textes (pages 1 à 38) , les parties dont vous avez besoin.
- Imprimer la nouvelle version du récap des programmes libres en Annexe 4 suite mise à jour (Concerne Nationale A TC notamment).
- Les grilles de figurines Fédérale A et Fédérale B n'ont pas été modifiées, réimprimer seulement les pages de texte de clarification Fédérale ATR duo, Fédérale Dyn1 duo, Fédérale PV trio, Nationale B Trio ATR.
- Les grilles des imposés 11-16 (programmes Nationale A 8-16 ans et Élite Avenir) n'ont pas forcément besoin d'être réimprimées, mais il faut alors rayer les bonus.

LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

- Pas de modification au niveau Fédérale en termes de programmes.
- Fin du regroupement BZH / PdIL / CVdL : chacune de ces régions aura son quota pour les qualifications au Trophée Fédéral, ce qui implique un changement sur les quotas. Seule la première place en région est qualifiée d'office et non plus les 2 premières.
- Pas de modification au niveau Nationale B en termes de programmes, mais le schéma compétitif est modifié pour les catégories NBTC :
 - Compétition départementale facultative ;
 - Compétition interdépartementale obligatoire ;
 - Qualification au championnat de France lors de la finale régionale sous 2 conditions :
 - Maintien d'un minima de points qui pourra être réalisé sur l'interdep ou la finale régionale ;
 - 1^{er} du classement régional qualifié (si l'unité fait les minimas) + quota par catégorie et par région ;
 - Numerus clausus augmenté à 24 au lieu de 15.
- Nationale A 8-16 ans :
 - Abandon du double passage au profit de 2 combinés différents ;
 - Combiné 1 = programme Nationale B TC avec artistique sur 10 ;
 - Combiné 2 = programme international Aspire (se référer à la brochure pour les détails, proche du programme de la saison précédente avec suppression des spécificités françaises).

JUGEMENT, QUOTAS ET NOUVEAUTÉ

ÉVOLUTION DU JUGEMENT

- Notes retenues à l'exécution et à l'artistique (changement dans le cas de 6 juges) :
 - 2 ou 3 juges > moyenne des notes ;
 - 4, 5 ou 6 juges > retrait de la note la plus haute et la plus basse, moyenne des 4 notes intermédiaires.
- Tolérance d'écart : à l'exécution et à l'artistique, une tolérance d'un écart maximal entre les notes retenues est requise :
 - 0,3 point si la note du jury est supérieure ou égale à 7,00 points ;
 - 0,5 point si la note du jury est inférieure à 7,00 points ;
 - 0,3 pour les notes artistiques notées sur 6,00 points.
 - Rappel : si cette tolérance n'est pas respectée, le juge arbitre a pour rôle d'harmoniser le jugement, en s'appuyant sur ses notes de référence.

CALCULS DES QUOTAS

La région devra transmettre pour le **10 février 2026**, au plus tard, les effectifs réels de participation à la sélective régionale en :

- Fédérale A 7-14 Duo, Trio et Quatuor
- Fédérale A TC Duo, Trio et Quatuor
- Nationale B TC Duo F, Duo H & Mx, Trio F, Quatuor F, H & Mx

Les quotas seront élaborés selon les règles définies dans le RT à partir de ces données. Ils seront définitifs.

Des forfaits ou ajouts d'unités tardifs dans une catégorie lors de la sélective régionale ne permettront pas une modification des quotas.

COMPÉTITION SUPPLÉMENTAIRE

Après la finale régionale du 11-12 avril, les unités Fédérale B qui ne vont pas au Trophée Fédéral et les unités Fédérale A et Nationale B TC non qualifiées sur leur finale France respectives n'auront plus de compétition.

Dans le but de conserver un objectif d'entraînement, une finale spécifique s'adressant à ces unités a été rajoutée au calendrier. Elle aura lieu le weekend du 13-14 Juin 2026, le lieu restant à définir.

Cette compétition est ouverte aux unités suivantes :

- Toute unité ayant matché en Fédérale B ;
- Toute unité Fédérale A non qualifiée au Trophée Fédéral ;
- Les unités Nationale B TC non qualifiées au Championnat de France ;
- Des gymnastes en loisir GAC, n'ayant pas fait de compétition, qui voudraient matcher seront autorisés à concourir sur les catégories Fédérales.

→ Il sera possible de changer de catégorie pour passer sur une catégorie supérieure uniquement.

→ Il sera possible de changer d'unité sur validation de l'ETR GAC dans le cas de l'anticipation d'unités pour la saison suivante ou en cas de blessure (regrouper toutes les demandes du club en une seule demande).

→ Tout gymnaste qualifié au Trophée Fédéral ou au Championnet de France par unités ne pourra pas matcher sur cette compétition même en créant une unité différente de celle de sa saison.



FINALE RÉGIONALE ET TROPHÉE FÉDÉRAL PAR ÉQUIPE

L'équipe technique régionale a souhaité que toutes les unités en performance puissent matcher lors de la finale régionale et pas seulement les unités en Nationale B. Les unités en Nationale A 8-16 ans et TC, Élite de Avenir à Senior (s'il devait y en avoir), seront donc rajoutées à l'organigramme pour un titre de champion régional.

Le challenge GAC par équipe est maintenu.

Quelques rappels :

- La composition de l'équipe suivra les règles du Trophée Fédéral par Équipe incluant le bonus.
- Les unités engagées à la finale régionale représenteront leur club et, en cas de victoire, tout le club ira chercher la coupe avec les entraîneurs et les juges pour la photo.

Trophée Fédéral par Equipe

La date de réponse pour donner les 3 clubs de la région qualifiés au Trophée Fédéral par équipe est le 23 mars 2026. Sachant que notre finale régionale est le 12 avril 2026, elle ne pourra pas servir de compétition qualificative, même si le challenge sera bien renouvelé lors de cette finale. Les clubs souhaitant **participer à cette finale par équipe devront se faire connaître pour le 10 février 2026**. Le processus de qualification sera défini en fonction des effectifs candidats par l'équipe technique régionale GAC.

Rappel des vainqueurs des précédentes années :

- 2022 : Concordia Schiltigheim
- 2023 : Société de Gymnastique de Brumath
- 2024 : Omnisports Frouard Pompey
- 2025 : Saint Georges Reichshoffen

ANIMATION RÉGIONALE

FORMATION DES JUGES

Juges 1 et 2

La formation aura lieu à Tomblaine les week-ends du **8-9 novembre** et du **22-23 novembre** (uniquement les juges 2 le 22 novembre).

→ L'entrée directe en juge 2 est possible mais sera limitée. Elle doit être réservée à des anciens gymnastes ou des coachs acro ayant une réelle expérience de la discipline et sera soumise à validation par l'équipe des formateurs.

L'équipe des formateurs est composée de Janine BRACKROCK, Emma DORGET et Christophe LEMAIRE.

Lien d'inscription : <https://ffgymgrandest.mp-formation.fr>

Candidats Grand Est au Juge 3 ou 4

Les inscriptions à la formation Juges 3 et 4 sont ouvertes jusqu'au **7 Novembre**.

→ **Sur Paris les 29-30 Novembre et 10-11 Janvier**

Pour aider nos candidats, la région organisera une visio de débriefing après le premier weekend de formation, la date retenue est le **mercredi 10 décembre de 21h à 23h30**.

La présence est libre et facultative. Cette soirée sera animée par Christophe LEMAIRE.

JUGES CLUBS

Pour rappel, les clubs souhaitant emprunter un juge d'un autre club pour une compétition peuvent se référer à la charte de "bonne pratique" disponible sur notre site internet dans la partie Compétitions

→ Documents juges clubs :

<https://ffgym-grandest.fr/documents-juges-club/>

Modalités et règles de fonctionnement pour l'engagement des juges clubs + convoqués

Procédure d'engagement sur EngaGym :

Pour toute information, consultez le lien vers les vidéos tutorielles pour l'engagement des juges en compétition sur l'espace de formation ScoreGym :

<https://appli.ffgym.fr/formation-outils/engagym.php>

Un tutoriel écrit est également disponible sur notre site dans la partie "Documents juges clubs" :

<https://ffgym-grandest.fr/documents-juges-club/>

STAGE RÉGIONAL

Il est envisagé un stage GAc technique avec un animateur extérieur, entraîneur national sur le haut-niveau. Initialement prévu en novembre, il sera reporté au printemps par manque d'intervenant. Les conditions d'inscription et la confirmation du stage seront détaillées dans la circulaire d'inscription.

Les documents techniques GAc 2025-2026 sont disponibles sur l'extranet de la FFGYM
(Accès avec codes clubs)

https://moncompte.ffgym.fr/Haut_niveau/Base_documentaire/GAc